



CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)

Version 1.0

TABLE DES MATIÈRES

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION (CGU)	0
TABLE DES MATIÈRES	1
PRÉAMBULE	2
TITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES	2
Article 1 — Objet	2
Article 2 — Définitions	3
Article 3 — Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation	4
TITRE II — ACCÈS À LA PLATEFORME	4
Article 4 — Conditions d'accès à la Plateforme	4
Article 5 — Création et gestion des Comptes	5
Article 6 — Disponibilité des Services	6
TITRE III — UTILISATION DE LA PLATEFORME	6
Article 7 — Description des Services	6
Article 8 — Intelligence artificielle et traitements automatisés	7
Article 9 — Marketplace et mise en relation	7
Article 10 — Facturation électronique et Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP)	8
Article 11 — Intégrations et services tiers	8
Article 12 — Fonctionnalités expérimentales (Bêta)	9
TITRE IV — OBLIGATIONS DES PARTIES	9
Article 13 — Obligations de UNIFEE	9
Article 14 — Obligations du Client et des Utilisateurs	10
Article 15 — Données, contenus et conformité	11
Article 16 — Portabilité et restitution des données	11
TITRE V — SÉCURITÉ DE LA PLATEFORME ET CYBERSÉCURITÉ	12
Article 17 — Sécurité de la Plateforme	12
Article 18 — Journalisation et convention de preuve	12
Article 19 — Suspension et mesures conservatoires	13
TITRE VI — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ	13
Article 20 — Propriété intellectuelle	13
Article 21 — Utilisation de composants Open Source	14
Article 22 — Confidentialité	15
TITRE VII — RESPONSABILITÉ	15
Article 23 — Responsabilité de UNIFEE	15
Article 24 — Force majeure	16
TITRE VIII — DISPOSITIONS FINALES	17
Article 25 — Protection des données personnelles	17
Article 26 — Modification des Conditions Générales d'Utilisation	17
Article 27 — Nullité partielle et absence de renonciation	18
Article 28 — Droit applicable et règlement des différends	18
Article 29 — Contact	18
Article 30 — Hiérarchie des documents contractuels	19
ANNEXE I — ARCHITECTURE CONTRACTUELLE DES SERVICES UNIFEE	20
ANNEXE II — PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME	22

PRÉAMBULE

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (ci-après les « CGU ») définissent les conditions dans lesquelles les Utilisateurs autorisés accèdent à la plateforme UNIFEE et utilisent les Services qui y sont proposés.

UNIFEE développe et exploite une plateforme logicielle accessible en mode *Software as a Service* (SaaS), exclusivement destinée à une clientèle professionnelle, permettant la fourniture des Services proposés par UNIFEE.

Les présentes CGU régissent exclusivement les modalités d'accès et d'utilisation de la Plateforme. Elles ne définissent ni les conditions commerciales, ni les conditions financières applicables aux Services, lesquelles relèvent des Conditions Générales de Vente (CGV) ou, le cas échéant, de tout contrat particulier conclu avec le Client.

Les présentes CGU s'appliquent à toute personne physique autorisée à utiliser la Plateforme pour le compte d'un Client professionnel, quel que soit son profil ou son niveau d'habilitation. Les Services proposés par UNIFEE sont exclusivement destinés aux professionnels agissant dans le cadre de leur activité économique.

L'accès à la Plateforme, la création d'un Compte ou l'utilisation de tout ou partie des Services implique l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGU.

Les présentes CGU complètent les autres documents composant le cadre contractuel applicable aux Services, dont l'ordre de priorité est défini à l'article 30.

UNIFEE peut faire évoluer la Plateforme, ses fonctionnalités, ses technologies ou les présentes CGU afin de tenir compte des évolutions techniques, réglementaires ou des besoins de ses Clients, dans les conditions prévues aux présentes.

Les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée à l'article 2 « Définitions », sauf disposition expresse contraire.

TITRE I — DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Article 1 — Objet

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) ont pour objet de définir les conditions d'accès, d'utilisation et de fonctionnement de la Plateforme UNIFEE ainsi que les droits et obligations respectifs de UNIFEE, du Client et des Utilisateurs.

Elles régissent exclusivement l'utilisation des Services et ne déterminent ni les conditions commerciales, ni les conditions financières applicables aux abonnements, lesquelles relèvent des Conditions Générales de Vente (CGV) ou de tout contrat particulier conclu entre les parties.

Les présentes CGU s'appliquent à l'ensemble des Services accessibles au moyen de la Plateforme, y compris lorsqu'ils reposent sur des modules complémentaires, des interfaces de programmation (API), des intégrations avec des services tiers ou toute autre évolution des Services.

L'utilisation de la Plateforme est exclusivement réservée aux professionnels agissant dans le cadre de leur activité économique. Les Services proposés par UNIFEE ne sont pas destinés aux consommateurs au sens du Code de la consommation.

Article 2 — Définitions

Pour l'application des présentes CGU, les termes commençant par une majuscule ont la signification qui leur est attribuée ci-après, qu'ils soient employés au singulier ou au pluriel.

« **Abonnement** » désigne le contrat conclu entre UNIFEE et le Client permettant l'accès à tout ou partie des Services proposés par la Plateforme pendant une durée déterminée.

« **API** » désigne toute interface de programmation permettant l'échange automatisé de données entre la Plateforme et un service tiers autorisé.

« **Client** » désigne toute personne physique ou morale agissant dans le cadre de son activité professionnelle et ayant souscrit un Abonnement aux Services proposés par UNIFEE.

« **Compte** » désigne l'espace numérique personnel permettant à un Utilisateur autorisé d'accéder à la Plateforme et aux Services qui lui sont attribués.

« **Contenu** » désigne l'ensemble des documents, informations, textes, images, fichiers, factures, données, photographies, pièces justificatives ou tout autre élément importé, généré, transmis ou traité via la Plateforme.

« **Données** » désigne l'ensemble des informations, qu'elles soient personnelles ou non, importées, créées, stockées, consultées, exploitées ou générées dans le cadre de l'utilisation des Services.

« **Documentation** » désigne l'ensemble des guides utilisateurs, notices, documentations techniques, supports de formation et informations mises à disposition par UNIFEE.

« **Fournisseur** » désigne tout professionnel référencé ou mis en relation via les fonctionnalités de Marketplace proposées par UNIFEE.

« **Intelligence Artificielle** » ou « **IA** » désigne l'ensemble des technologies, algorithmes, modèles ou traitements automatisés utilisés par UNIFEE afin d'assister les utilisateurs dans l'exploitation de leurs données, sans produire de décision automatisée au sens de l'article 22 du RGPD.

« **Marketplace** » désigne l'ensemble des fonctionnalités permettant la mise en relation entre Clients et Fournisseurs au sein de la Plateforme.

« **Plateforme** » désigne l'ensemble des logiciels, applications, sites internet, interfaces, API, bases de données, modules et services numériques développés ou exploités par UNIFEE.

« **PDP** » désigne une Plateforme de Dématérialisation Partenaire habilitée à assurer les échanges de factures électroniques conformément à la réglementation applicable.

« **Services** » désigne l'ensemble des fonctionnalités, modules, prestations et outils numériques proposés par UNIFEE, notamment les services de gestion documentaire, d'analyse de factures, de

pilotage des achats, de marketplace, d'intelligence artificielle, de portail RH, d'automatisation, de reporting ou tout autre service développé par UNIFEE.

« **Services Tiers** » désigne tout logiciel, plateforme, API, service cloud ou solution informatique appartenant à un tiers et pouvant être connecté à la Plateforme.

« **Utilisateur** » désigne toute personne physique autorisée par un Client à accéder à la Plateforme, quel que soit son niveau d'habilitation.

Sauf stipulation contraire, les termes définis au présent article conservent la même signification dans l'ensemble des documents contractuels de UNIFEE.

Article 3 — Acceptation des Conditions Générales d'Utilisation

L'accès à la Plateforme, la création d'un Compte, l'activation d'un Abonnement ou l'utilisation de tout ou partie des Services proposés par UNIFEE impliquent l'acceptation pleine, entière et sans réserve des présentes CGU.

L'Utilisateur reconnaît avoir pris connaissance des présentes CGU préalablement à toute utilisation de la Plateforme et déclare disposer de la capacité juridique ainsi que des autorisations nécessaires pour agir au nom et pour le compte du Client lorsqu'il utilise les Services dans un cadre professionnel.

Le Client s'engage à porter les présentes CGU à la connaissance de l'ensemble des Utilisateurs auxquels il accorde un accès à la Plateforme. Il demeure responsable du respect des présentes CGU par les Utilisateurs placés sous son autorité ou utilisant les Services pour son compte.

Lorsque certaines fonctionnalités de la Plateforme font l'objet de conditions particulières d'utilisation, de licences spécifiques ou de contrats complémentaires, ces documents viennent compléter les présentes CGU et prévalent sur celles-ci pour les seules fonctionnalités concernées.

Si l'une quelconque des dispositions des présentes CGU devait être déclarée nulle, inapplicable ou privée d'effet par une décision de justice devenue définitive, les autres dispositions demeureront pleinement applicables, sauf si cette nullité remet en cause l'économie générale du contrat.

En poursuivant l'utilisation de la Plateforme après l'entrée en vigueur d'une nouvelle version des présentes CGU, le Client et les Utilisateurs sont réputés avoir accepté les modifications apportées, sous réserve des dispositions légales ou contractuelles imposant une acceptation spécifique.

TITRE II — ACCÈS À LA PLATEFORME

Article 4 — Conditions d'accès à la Plateforme

L'accès à la Plateforme est exclusivement réservé aux personnes physiques agissant pour le compte d'un Client dans le cadre de son activité professionnelle et bénéficiant d'une autorisation délivrée par celui-ci.

Les Services proposés par UNIFEE sont exclusivement destinés à une clientèle professionnelle. Ils ne sont ni conçus ni proposés aux consommateurs au sens du Code de la consommation. En

conséquence, toute personne accédant à la Plateforme déclare agir dans le cadre de son activité professionnelle ou pour le compte d'une organisation régulièrement constituée.

L'accès à la Plateforme suppose que l'Utilisateur dispose d'un équipement informatique compatible, d'un accès à Internet, d'un navigateur maintenu à jour ainsi que, plus généralement, de tout moyen technique nécessaire au bon fonctionnement des Services. Les coûts liés aux équipements, aux abonnements de télécommunication ou à l'accès au réseau Internet demeurent exclusivement à la charge du Client ou de l'Utilisateur.

Certaines fonctionnalités peuvent être soumises à des conditions techniques particulières, à des habilitations spécifiques, à un niveau d'abonnement déterminé ou à l'activation préalable de modules complémentaires. UNIFEE se réserve le droit de modifier les prérequis techniques de la Plateforme afin de tenir compte des évolutions technologiques, des exigences de sécurité ou des contraintes réglementaires.

L'accès à certains Services peut également dépendre de l'utilisation de solutions, plateformes ou infrastructures exploitées par des prestataires tiers. UNIFEE ne saurait être tenue responsable des limitations d'accès, interruptions ou dysfonctionnements imputables à ces services externes.

Article 5 — Création et gestion des Comptes

L'utilisation de la Plateforme nécessite la création d'un Compte utilisateur associé à un Client disposant d'un Abonnement en cours de validité.

La création d'un Compte peut être réalisée directement par le Client, par un administrateur désigné au sein de son organisation ou, lorsque les circonstances le justifient, par UNIFEE à la demande du Client. Chaque Utilisateur se voit attribuer des identifiants personnels lui permettant d'accéder exclusivement aux fonctionnalités correspondant aux droits qui lui ont été accordés.

Le Client demeure seul responsable de la gestion des habilitations, de la création, de la modification et de la suppression des Comptes utilisateurs de son organisation, ainsi que de la définition des niveaux d'autorisation attribués à chacun d'eux. Il lui appartient de s'assurer que les accès accordés correspondent aux fonctions effectivement exercées par les Utilisateurs concernés.

Les identifiants de connexion sont strictement personnels, confidentiels et inaccessibles. Chaque Utilisateur s'engage à prendre toutes les mesures utiles afin d'en préserver la confidentialité et à ne les communiquer à aucun tiers. Toute connexion réalisée au moyen des identifiants d'un Utilisateur est présumée avoir été effectuée par celui-ci ou avec son autorisation.

En cas de perte, de divulgation, de suspicion d'utilisation frauduleuse ou de compromission de ses identifiants, l'Utilisateur ou le Client s'engage à en informer UNIFEE dans les meilleurs délais et à procéder immédiatement à la modification des informations d'authentification concernées. UNIFEE pourra, à titre conservatoire, suspendre temporairement le Compte concerné lorsque cette mesure apparaît nécessaire pour préserver la sécurité de la Plateforme ou des données traitées.

UNIFEE se réserve le droit de refuser la création d'un Compte ou de désactiver un accès lorsque les informations communiquées apparaissent manifestement inexacts, incomplètes, frauduleuses ou susceptibles de compromettre la sécurité de la Plateforme ou le respect de la réglementation applicable.

Article 6 — Disponibilité des Services

UNIFEE met en œuvre les moyens techniques, humains et organisationnels raisonnablement nécessaires afin d'assurer un niveau élevé de disponibilité et de continuité de la Plateforme compatible avec les standards habituellement attendus d'un service SaaS destiné à une clientèle professionnelle.

La fourniture des Services repose sur des infrastructures informatiques complexes pouvant nécessiter des opérations de maintenance, des mises à jour, des évolutions techniques ou des interventions destinées à préserver la stabilité, les performances ou la conformité de la Plateforme. Ces opérations peuvent entraîner une limitation, une suspension ou une interruption temporaire de tout ou partie des Services. Lorsqu'elles sont programmées et que les circonstances le permettent, UNIFEE s'efforce d'en informer préalablement le Client par tout moyen approprié.

La disponibilité de certaines fonctionnalités peut dépendre de services, plateformes ou infrastructures exploités par des tiers, notamment des hébergeurs cloud, Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP), fournisseurs d'accès à Internet, opérateurs de télécommunications, interfaces de programmation (API), logiciels métiers ou tout autre prestataire technique. Les conséquences résultant de l'indisponibilité de ces services demeurent régies par l'article 23 des présentes CGU.

UNIFEE peut également faire évoluer la Plateforme, ajouter, modifier, remplacer ou supprimer certaines fonctionnalités lorsque ces évolutions sont justifiées par des considérations techniques, réglementaires, de sécurité ou d'amélioration continue, sans remettre en cause les caractéristiques essentielles des Services souscrits par le Client.

TITRE III — UTILISATION DE LA PLATEFORME

Article 7 — Description des Services

UNIFEE met à disposition de ses Clients une plateforme logicielle accessible en mode *Software as a Service* (SaaS) destinée à faciliter la gestion, l'automatisation et l'analyse de données professionnelles.

Selon l'offre souscrite par le Client, la Plateforme peut notamment proposer des fonctionnalités de gestion documentaire, d'analyse de données, de pilotage des achats, de gestion des ressources humaines, d'automatisation de processus, de reporting, d'intelligence artificielle, de connexion avec des services tiers, ainsi que toute autre fonctionnalité développée ou intégrée par UNIFEE dans le cadre de l'évolution de ses Services.

Les Services proposés par UNIFEE ont exclusivement pour objet d'assister le Client dans l'organisation, la gestion et l'exploitation de son activité professionnelle. Ils ne se substituent en aucun cas aux obligations légales, réglementaires ou contractuelles qui lui incombent, ni aux contrôles, validations ou décisions relevant de sa seule responsabilité.

Les fonctionnalités accessibles à chaque Utilisateur dépendent notamment de l'offre souscrite, des modules activés, des habilitations accordées ainsi que des éventuelles intégrations mises en œuvre avec des services tiers.

UNIFEE peut faire évoluer, compléter, modifier, suspendre ou supprimer certaines fonctionnalités de la Plateforme afin de tenir compte des évolutions techniques, technologiques, réglementaires ou des besoins de ses Clients, sous réserve de ne pas porter atteinte aux caractéristiques essentielles des Services souscrits.

Article 8 — Intelligence artificielle et traitements automatisés

Dans le cadre de la fourniture de ses Services, UNIFEE peut mettre en œuvre des technologies d'intelligence artificielle, d'apprentissage automatique, de reconnaissance optique de caractères (OCR), de traitements algorithmiques ou tout autre procédé destiné à faciliter l'exploitation des données traitées par la Plateforme.

Ces technologies peuvent notamment permettre l'extraction et la structuration automatisées d'informations, la détection d'anomalies, la génération d'indicateurs, la réalisation d'analyses comparatives, la production de recommandations ou l'assistance à certaines tâches administratives.

Les fonctionnalités d'intelligence artificielle proposées par UNIFEE constituent exclusivement des outils d'assistance destinés à faciliter l'exploitation des données professionnelles. Elles ne produisent aucune décision automatisée emportant des effets juridiques au sens de l'article 22 du Règlement (UE) 2016/679 (RGPD).

En raison de leur nature évolutive, ces technologies peuvent produire des résultats incomplets, approximatifs ou comportant des erreurs. Elles sont susceptibles d'évoluer afin de tenir compte des progrès technologiques, des évolutions réglementaires ou de l'amélioration continue des Services.

Article 9 — Marketplace et mise en relation

La Plateforme peut intégrer des fonctionnalités permettant de mettre en relation les Clients avec des fournisseurs, prestataires ou partenaires commerciaux référencés au sein de la marketplace UNIFEE.

Ces fonctionnalités ont exclusivement pour objet de faciliter les échanges entre professionnels. Sauf stipulation expresse contraire, UNIFEE agit uniquement en qualité d'opérateur technique mettant à disposition un environnement numérique permettant la mise en relation des parties.

UNIFEE n'intervient ni en qualité de vendeur, de revendeur, de distributeur, de mandataire commercial ou de commissionnaire, sauf lorsqu'un contrat spécifique conclu avec le Client prévoit expressément une mission de mandat d'achats ou toute autre intervention contractuelle distincte.

Les contrats éventuellement conclus entre un Client et un Fournisseur le sont directement entre ces derniers, qui demeurent seuls responsables de leur négociation, de leur formation, de leur exécution, de leur conformité réglementaire ainsi que des obligations qui en découlent.

UNIFEE ne garantit ni l'exactitude des informations communiquées par les Fournisseurs, ni la disponibilité des produits ou services proposés, ni les délais d'exécution, ni les prix pratiqués, ni la qualité des prestations réalisées. Il appartient au Client de procéder à toutes les vérifications qu'il juge utiles avant de conclure un contrat avec un Fournisseur.

Les Utilisateurs s'engagent à utiliser les fonctionnalités de marketplace de bonne foi, dans le respect des règles de concurrence, des usages commerciaux loyaux et de la réglementation applicable. Toute utilisation frauduleuse, tout détournement de la Plateforme ou toute tentative de contourner les fonctionnalités de mise en relation pourra entraîner les mesures prévues aux présentes CGU.

Article 10 — Facturation électronique et Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP)

La Plateforme peut proposer des fonctionnalités permettant l'émission, la réception, la transmission ou le traitement de factures électroniques, notamment par l'intermédiaire d'une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP) ou de tout opérateur autorisé conformément à la réglementation applicable.

Le Client demeure seul responsable du respect des obligations légales et réglementaires applicables à son activité, notamment en matière de facturation, de conservation des documents comptables, d'exactitude des données transmises et de conformité des informations adressées aux administrations compétentes.

Les modalités techniques de connexion avec les plateformes concernées relèvent des dispositions de l'article 11.

Article 11 — Intégrations et services tiers

Afin de favoriser l'interopérabilité de la Plateforme, UNIFEE peut permettre sa connexion avec des logiciels, plateformes, interfaces de programmation (API), services cloud, Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP) ou tout autre service développé ou exploité par un tiers.

Ces intégrations ont pour objet de faciliter les échanges de données, d'automatiser certains traitements et de limiter les ressaisies d'informations.

Leur activation intervient à l'initiative du Client, d'un Utilisateur habilité ou conformément aux instructions communiquées à UNIFEE dans le cadre de l'exécution des Services. Le Client demeure seul responsable des autorisations accordées, des données partagées ainsi que de la conformité des échanges réalisés avec les services concernés.

Le Client garantit disposer de l'ensemble des droits, autorisations et habilitations nécessaires pour permettre ces échanges de données. Il lui appartient notamment de vérifier leur conformité avec ses obligations légales, réglementaires, contractuelles et avec ses propres politiques de sécurité.

Sous réserve des fonctionnalités disponibles, le Client peut modifier, limiter ou révoquer les autorisations accordées à un service tiers selon les modalités prévues par la Plateforme ou par le service concerné.

UNIFEE met en œuvre les moyens raisonnables afin d'assurer le bon fonctionnement des intégrations qu'elle propose. Toutefois, elle ne garantit ni la disponibilité permanente, ni la compatibilité future, ni la pérennité des services tiers, lesquels demeurent placés sous la seule responsabilité de leurs éditeurs ou exploitants.

En conséquence, UNIFEE ne saurait être tenue responsable des conséquences résultant notamment d'une modification, d'une suspension, d'une interruption, d'une suppression ou d'une évolution tarifaire d'un service tiers, d'une API ou d'une PDP, d'un mauvais paramétrage réalisé par le Client ou un tiers, d'informations erronées transmises par un service connecté ou, plus généralement, de tout événement imputable à un prestataire indépendant de UNIFEE.

Les traitements de données personnelles réalisés dans le cadre de ces intégrations demeurent soumis à la Politique de Confidentialité ainsi que, lorsque UNIFEE agit en qualité de sous-traitant, au contrat de sous-traitance des données (Data Processing Agreement).

Article 12 — Fonctionnalités expérimentales (Bêta)

UNIFEE peut proposer à certains Clients ou Utilisateurs, de manière temporaire ou permanente, l'accès à des fonctionnalités identifiées comme expérimentales, en version bêta, pilote, test ou sous toute autre dénomination équivalente.

Ces fonctionnalités ont pour objet de permettre l'évaluation de nouveaux services, l'amélioration continue de la Plateforme ou la validation de développements avant leur déploiement généralisé.

Le Client reconnaît que ces fonctionnalités peuvent présenter un caractère évolutif et être susceptibles de comporter des limitations, erreurs, indisponibilités, performances variables ou fonctionnalités incomplètes.

UNIFEE se réserve le droit de modifier, suspendre ou retirer à tout moment une fonctionnalité expérimentale, avec ou sans préavis, sans que cette décision ne puisse ouvrir droit à indemnisation.

Sauf stipulation contraire, les fonctionnalités expérimentales sont fournies en complément des Services principaux et ne bénéficient pas nécessairement des mêmes niveaux de disponibilité, de maintenance ou de support que les fonctionnalités définitivement intégrées à la Plateforme.

Les retours d'expérience, suggestions ou observations communiqués volontairement par les Utilisateurs concernant ces fonctionnalités pourront être utilisés librement par UNIFEE conformément à l'article relatif à la propriété intellectuelle.

TITRE IV — OBLIGATIONS DES PARTIES

Article 13 — Obligations de UNIFEE

UNIFEE s'engage à fournir les Services conformément aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, aux Conditions Générales de Vente ainsi qu'aux engagements prévus, le cas échéant, dans les documents contractuels applicables.

À cette fin, UNIFEE met en œuvre les moyens humains, techniques et organisationnels raisonnablement nécessaires afin d'assurer l'exploitation de la Plateforme, sa maintenance corrective, préventive et évolutive, le traitement des demandes d'assistance ainsi que l'amélioration continue des Services dans le respect de la réglementation applicable.

Compte tenu de l'évolution permanente des exigences légales, réglementaires, fiscales, sociales, technologiques ou des standards applicables aux Services proposés, UNIFEE peut adapter la Plateforme, ses fonctionnalités, ses traitements ou ses modalités de fonctionnement afin d'assurer leur conformité, leur sécurité, leur interopérabilité ou leur amélioration continue.

Ces adaptations peuvent notamment concerner les obligations relatives à la facturation électronique, aux Plateformes de Dématérialisation Partenaires (PDP), à la protection des données personnelles, à la cybersécurité, à l'intelligence artificielle ou à toute autre réglementation applicable aux Services.

Lorsqu'elles sont rendues nécessaires par une évolution réglementaire ou technique, ces adaptations ne constituent pas une modification substantielle des Services et ne peuvent, à elles seules, engager la responsabilité de UNIFEE, sous réserve qu'elles ne remettent pas en cause les caractéristiques essentielles des Services souscrits par le Client.

Les engagements de UNIFEE constituent exclusivement des obligations de moyens, sauf disposition légale impérative ou engagement contractuel particulier prévoyant expressément une obligation différente.

Article 14 — Obligations du Client et des Utilisateurs

Le Client et les Utilisateurs s'engagent à utiliser la Plateforme conformément à sa destination, aux présentes Conditions Générales d'Utilisation, aux Conditions Générales de Vente ainsi qu'à la réglementation applicable.

Le Client demeure responsable des Utilisateurs auxquels il accorde un accès à la Plateforme. Il lui appartient notamment de gérer les habilitations, de contrôler les droits d'accès attribués, de préserver la confidentialité des identifiants de connexion et de veiller au respect des présentes CGU par l'ensemble des Utilisateurs agissant pour son compte.

Le Client s'engage à vérifier les informations, analyses, indicateurs, recommandations et résultats générés par la Plateforme avant toute utilisation ou prise de décision. Les fonctionnalités d'intelligence artificielle ne dispensent jamais le Client des contrôles, validations et vérifications qui lui incombent au regard de la réglementation applicable ou de son activité.

Le Client s'interdit notamment d'utiliser les Services à des fins illicites, frauduleuses ou contraires à leur destination, de contourner les dispositifs de sécurité mis en œuvre par UNIFEE, de tenter d'accéder aux données d'autres Clients, de procéder à des extractions massives ou automatisées de données, de développer un service concurrent ou d'utiliser les Services afin d'entraîner un système d'intelligence artificielle sans l'autorisation écrite préalable de UNIFEE.

Le Client et les Utilisateurs s'engagent à utiliser la Plateforme de manière loyale, raisonnable et conforme à sa destination. Ils s'interdisent toute utilisation susceptible de perturber le fonctionnement normal des Services, de compromettre leur sécurité, de porter atteinte aux droits ou aux intérêts légitimes de UNIFEE, des autres Clients ou de tout tiers, ou encore de contrevenir aux dispositions légales, réglementaires ou contractuelles applicables.

UNIFEE se réserve le droit de prendre toute mesure appropriée conformément aux présentes CGU lorsqu'une utilisation apparaît manifestement abusive, frauduleuse ou susceptible de compromettre l'intégrité, la disponibilité ou la sécurité de la Plateforme.

Article 15 — Données, contenus et conformité

Le Client demeure seul propriétaire des données, documents, contenus et informations qu'il importe, crée, transmet ou traite au moyen de la Plateforme.

Il garantit que ces données sont licites, exactes, à jour et que leur utilisation respecte l'ensemble des dispositions légales, réglementaires et contractuelles applicables à son activité, notamment en matière de protection des données personnelles, de comptabilité, de droit fiscal, de droit social, de propriété intellectuelle, de concurrence et d'archivage.

Lorsque UNIFEE intervient en qualité de sous-traitant au sens du RGPD, le Client demeure seul responsable de traitement. Il lui appartient notamment de déterminer les finalités poursuivies, de disposer d'une base légale appropriée, d'informer les personnes concernées et de satisfaire aux obligations qui lui incombent en cette qualité.

Le Client s'interdit d'importer tout contenu illicite, frauduleux, diffamatoire, discriminatoire, contrefaisant, malveillant ou susceptible de porter atteinte aux droits de tiers, à l'ordre public ou au bon fonctionnement de la Plateforme. Il veille également à ce que les fichiers importés soient exempts de tout programme malveillant ou élément susceptible de compromettre la sécurité des Services.

Lorsqu'elle est informée de l'existence d'un contenu manifestement illicite ou susceptible de compromettre la sécurité de la Plateforme ou les droits de tiers, UNIFEE peut, à titre conservatoire, en suspendre l'accès, en limiter la diffusion ou en demander le retrait au Client, sans préjudice des autres mesures prévues par les documents contractuels ou par la réglementation applicable.

Le Client garantit UNIFEE contre toute réclamation, action, condamnation, perte, préjudice, coût ou frais résultant de l'utilisation des Services en violation des présentes CGU, de la réglementation applicable ou des droits de tiers.

Article 16 — Portabilité et restitution des données

Le Client demeure propriétaire des données, documents et contenus qu'il importe, crée ou traite au moyen de la Plateforme, dans les conditions prévues aux présentes CGU et aux Conditions Générales de Vente.

Sous réserve des limitations techniques applicables ainsi que des fonctionnalités incluses dans l'offre souscrite, UNIFEE peut mettre à disposition des outils permettant l'export de tout ou partie des données du Client dans des formats couramment utilisés.

Les modalités de restitution des données, les délais de conservation après la cessation des Services, les éventuelles limitations techniques ainsi que les prestations complémentaires pouvant être

proposées à cette occasion sont précisés dans les Conditions Générales de Vente ou dans tout contrat particulier conclu entre les parties.

Le Client est seul responsable de la récupération des données qu'il souhaite conserver avant la suppression définitive de son Compte ou la fin de la période de conservation applicable.

À l'expiration des délais de conservation prévus par les documents contractuels applicables ou imposés par la réglementation, UNIFEE pourra procéder à la suppression définitive des données concernées, sauf obligation légale contraire.

TITRE V — SÉCURITÉ DE LA PLATEFORME ET CYBERSÉCURITÉ

Article 17 — Sécurité de la Plateforme

UNIFEE met en œuvre des mesures techniques, organisationnelles et opérationnelles destinées à assurer un niveau de sécurité adapté aux risques présentés par la Plateforme et les données qui y sont traitées. Ces mesures ont notamment pour objet de préserver la confidentialité, l'intégrité, la disponibilité et la résilience des Services.

Les dispositifs de sécurité déployés sont régulièrement réévalués afin de tenir compte de l'évolution des menaces, des recommandations des autorités compétentes, de l'état des connaissances techniques ainsi que des évolutions fonctionnelles de la Plateforme. Ils peuvent être adaptés ou renforcés chaque fois que cela apparaît nécessaire.

Le Client reconnaît qu'aucun système informatique ne peut garantir une sécurité absolue. UNIFEE ne saurait dès lors être tenue responsable des conséquences résultant d'événements échappant raisonnablement à son contrôle, notamment lorsqu'ils résultent d'attaques particulièrement sophistiquées, de vulnérabilités inconnues, de la compromission d'un service tiers ou de toute autre circonstance ne pouvant être raisonnablement anticipée.

Le Client demeure responsable de la mise en œuvre des mesures de sécurité relevant de son propre environnement informatique, notamment en matière de gestion des habilitations, de protection des équipements, de confidentialité des identifiants de connexion et de sensibilisation de ses Utilisateurs.

Article 18 — Journalisation et convention de preuve

Afin d'assurer la sécurité de la Plateforme, la continuité des Services, la prévention de la fraude ainsi que le respect de ses obligations légales et contractuelles, UNIFEE est susceptible d'enregistrer et de conserver différents journaux techniques relatifs à l'utilisation de la Plateforme.

Ces informations peuvent notamment concerner les connexions des Utilisateurs, les opérations réalisées sur les Comptes, les authentifications, les historiques d'accès, les horodatages, les adresses IP, les événements de sécurité ainsi que toute autre information strictement nécessaire à la protection de la Plateforme, à la résolution d'incidents ou à l'administration des Services.

Le Client reconnaît que les journaux techniques, enregistrements électroniques, historiques de connexion, fichiers d'audit, validations électroniques, horodatages, accusés de réception, données de

traçabilité ainsi que tout enregistrement informatique réalisé dans le cadre de l'exploitation normale de la Plateforme constituent des éléments de preuve recevables entre les parties.

Sauf preuve contraire apportée par le Client, ces éléments feront foi quant à la réalité des opérations effectuées, à leur date, à leur contenu ainsi qu'à l'identité du Compte ayant réalisé les actions concernées.

Le Client reconnaît que les échanges réalisés par voie électronique au moyen de la Plateforme produisent les mêmes effets juridiques que des échanges réalisés sur support papier et renonce, sauf disposition légale impérative contraire, à contester leur force probante au seul motif de leur nature électronique.

Article 19 — Suspension et mesures conservatoires

Afin de préserver la sécurité de la Plateforme, des données traitées et des intérêts légitimes de ses Clients, UNIFEE se réserve le droit de suspendre, restreindre ou limiter temporairement l'accès à tout ou partie des Services lorsqu'une telle mesure apparaît raisonnablement nécessaire.

Une telle suspension peut notamment intervenir lorsqu'il existe un risque pour la sécurité des systèmes d'information, une suspicion d'utilisation frauduleuse ou abusive de la Plateforme, une compromission d'un Compte, une tentative d'accès non autorisé, un non-respect des présentes CGU, une atteinte aux droits de tiers, une utilisation susceptible de porter atteinte au bon fonctionnement des Services ou toute autre circonstance justifiant une mesure conservatoire.

Lorsque les circonstances le permettent, UNIFEE informe le Client dans les meilleurs délais des mesures prises et de leur justification. Toutefois, aucune information préalable ne sera due lorsque celle-ci serait susceptible de compromettre la sécurité de la Plateforme, de favoriser la poursuite d'un comportement frauduleux ou de faire obstacle à une obligation légale ou réglementaire.

La suspension des accès est limitée à la durée strictement nécessaire à la résolution de l'incident ou à la disparition du risque identifié. Elle ne saurait être interprétée comme une résiliation du contrat, sauf lorsque les circonstances justifient la mise en œuvre des dispositions prévues aux Conditions Générales de Vente ou à tout contrat particulier conclu entre les parties.

Les mesures prises par UNIFEE en application du présent article sont mises en œuvre dans un souci de proportionnalité, de protection des données traitées et de préservation de la continuité des Services pour l'ensemble de ses Clients.

TITRE VI — PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE ET CONFIDENTIALITÉ

Article 20 — Propriété intellectuelle

La Plateforme, ainsi que l'ensemble de ses composants, fonctionnalités, contenus et éléments constitutifs, sont protégés par les dispositions du Code de la propriété intellectuelle ainsi que par les conventions internationales applicables.

Sauf mention contraire, UNIFEE demeure seule titulaire ou régulièrement licenciée de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle portant sur la Plateforme, son architecture, ses développements, ses éléments logiciels, graphiques, documentaires, techniques et fonctionnels, ainsi que sur tout autre élément composant les Services.

Les présentes CGU n'emportent aucun transfert de droits de propriété intellectuelle au profit du Client ou des Utilisateurs. Elles confèrent exclusivement un droit personnel, limité, non exclusif, non cessible et non transférable d'accéder à la Plateforme et d'utiliser les Services pendant la durée de validité de l'Abonnement, conformément aux présentes CGU et aux Conditions Générales de Vente.

Le Client et les Utilisateurs s'interdisent notamment de copier, reproduire, représenter, modifier, traduire, adapter, décompiler, désassembler, procéder à de l'ingénierie inverse, extraire, réutiliser, commercialiser, louer, céder, diffuser ou exploiter tout ou partie de la Plateforme ou des éléments qui la composent, sauf dans les cas expressément autorisés par la loi ou par un accord écrit préalable de UNIFEE.

Ils s'interdisent également d'utiliser la Plateforme ou les données auxquelles ils ont accès afin de développer un service concurrent, de procéder à des extractions massives de données, d'alimenter ou d'entraîner un système d'intelligence artificielle, ou de reproduire tout ou partie des fonctionnalités proposées par UNIFEE sans son autorisation écrite préalable.

Les observations, suggestions, recommandations ou retours d'expérience volontairement communiqués par le Client ou les Utilisateurs pourront être librement utilisés par UNIFEE dans le cadre de l'amélioration de la Plateforme et des Services, sans ouvrir droit à une quelconque rémunération, indemnité ou transfert de droits.

Toute utilisation non autorisée des éléments protégés appartenant à UNIFEE est susceptible d'engager la responsabilité civile et pénale de son auteur et pourra donner lieu à toute action destinée à faire cesser l'atteinte constatée et à obtenir réparation du préjudice subi.

Article 21 — Utilisation de composants Open Source

La Plateforme UNIFEE peut intégrer ou s'appuyer sur certains composants logiciels distribués sous licence libre ou Open Source.

Ces composants demeurent régis par leurs licences respectives, lesquelles continuent de produire leurs effets conformément aux conditions définies par leurs auteurs ou ayants droit.

L'utilisation de tels composants n'emporte aucun transfert des droits de propriété intellectuelle détenus par UNIFEE sur la Plateforme, ses développements spécifiques, ses algorithmes, ses modèles d'intelligence artificielle, ses interfaces, sa documentation ou tout autre élément propriétaire.

Lorsque la réglementation applicable ou les licences concernées l'imposent, les informations relatives aux composants Open Source utilisés pourront être mises à disposition des Clients sur simple demande ou par tout autre moyen approprié.

Aucune disposition du présent article ne saurait être interprétée comme conférant au Client un droit d'accès au code source propriétaire développé par UNIFEE.

Article 22 — Confidentialité

Dans le cadre de l'exécution des présentes CGU, chacune des parties est susceptible d'avoir accès à des informations confidentielles appartenant à l'autre partie, notamment des informations techniques, commerciales, financières, organisationnelles, stratégiques ou toute autre information non publique dont la divulgation serait susceptible de porter préjudice à son titulaire.

Chaque partie s'engage à préserver la stricte confidentialité de ces informations et à ne les utiliser qu'aux seules fins de l'exécution des présentes CGU ou des contrats qui leur sont associés.

Aucune des parties ne peut divulguer, communiquer ou mettre à la disposition de tiers les informations confidentielles auxquelles elle a accès, sauf accord écrit préalable de l'autre partie, obligation légale ou réglementaire, décision d'une autorité compétente ou nécessité liée à l'exécution des Services par un prestataire lui-même soumis à une obligation de confidentialité équivalente.

Le Client reconnaît notamment comme confidentielles les informations relatives à l'architecture de la Plateforme, à ses méthodes de fonctionnement, à ses développements, à ses dispositifs de sécurité, à ses algorithmes, à ses modèles d'intelligence artificielle, à sa documentation interne ainsi que, plus généralement, toute information non publique relative aux Services de UNIFEE.

UNIFEE s'engage, pour sa part, à préserver la confidentialité des informations et documents confiés par le Client conformément aux présentes CGU, à la Politique de Confidentialité, au contrat de sous-traitance des données (*Data Processing Agreement*) lorsqu'il est applicable, ainsi qu'à toute obligation légale ou réglementaire lui incombant.

Ne sont pas considérées comme confidentielles les informations qui étaient déjà licitement connues de leur destinataire avant leur communication, celles devenues publiques sans violation des présentes CGU, celles obtenues légitimement auprès d'un tiers non soumis à une obligation de confidentialité ou celles dont la divulgation est imposée par une disposition légale, réglementaire ou une décision de justice.

Les obligations prévues au présent article demeurent applicables pendant toute la durée de la relation contractuelle ainsi que pendant une période de cinq (5) années suivant sa cessation, quelle qu'en soit la cause, sans préjudice des obligations dont la durée résulte directement de la loi ou de la nature des informations concernées.

TITRE VII — RESPONSABILITÉ

Article 23 — Responsabilité de UNIFEE

UNIFEE exécute les présentes Conditions Générales d'Utilisation dans le cadre d'une obligation générale de moyens. Sa responsabilité ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée lui étant directement imputable et ayant causé au Client un préjudice direct, personnel et certain.

Le Client demeure seul responsable de l'utilisation qu'il fait des Services, des données qu'il importe, des traitements qu'il réalise ainsi que des décisions prises sur la base des informations, analyses, indicateurs, recommandations ou résultats générés par la Plateforme.

La responsabilité de UNIFEE ne saurait être engagée lorsque le dommage résulte notamment de données inexactes, incomplètes ou obsolètes fournies par le Client, d'une utilisation non conforme de la Plateforme, d'une erreur d'interprétation des informations produites, d'un mauvais paramétrage réalisé par le Client ou un tiers, ou encore de l'indisponibilité, de la défaillance, de la modification ou de la suppression d'un service tiers, d'une interface de programmation (API), d'une Plateforme de Dématérialisation Partenaire (PDP), d'un fournisseur de services cloud ou de toute autre infrastructure indépendante de son contrôle.

Sous réserve des dispositions impératives de la loi, UNIFEE ne saurait être tenue responsable des dommages indirects ou immatériels subis par le Client, notamment des pertes d'exploitation, de chiffre d'affaires, de bénéfices, d'opportunités commerciales, de clientèle, d'image, de données ou de tout autre préjudice économique comparable.

Lorsque les Conditions Générales de Vente ou un contrat particulier prévoient un plafonnement de responsabilité, celui-ci s'applique à l'ensemble des réclamations relatives à l'utilisation des Services.

Article 24 — Force majeure

Aucune des parties ne pourra être tenue responsable d'un manquement à ses obligations contractuelles lorsqu'il résulte d'un événement présentant les caractéristiques de la force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil et de la jurisprudence française.

Sont notamment susceptibles de constituer des cas de force majeure, les catastrophes naturelles, incendies, inondations, pandémies, conflits armés, actes de terrorisme, émeutes, grèves générales extérieures à la partie concernée, décisions des autorités publiques, coupures généralisées des réseaux de télécommunications, défaillances majeures des infrastructures Internet, cyberattaques d'une ampleur exceptionnelle, indisponibilités généralisées des fournisseurs de services cloud ou tout autre événement échappant raisonnablement au contrôle des parties et empêchant l'exécution normale de leurs obligations.

La partie invoquant un cas de force majeure informe l'autre partie dans les meilleurs délais de la survenance de l'événement ainsi que de ses conséquences prévisibles sur l'exécution des présentes CGU.

Pendant toute la durée de l'événement de force majeure, les obligations dont l'exécution est rendue impossible sont suspendues sans que cette suspension puisse engager la responsabilité de la partie empêchée.

Lorsque le cas de force majeure se prolonge au-delà d'une durée de soixante (60) jours consécutifs, chacune des parties pourra mettre fin aux relations contractuelles dans les conditions prévues par les Conditions Générales de Vente ou par tout contrat particulier applicable, sans qu'aucune indemnité ne puisse être réclamée de ce fait.

TITRE VIII — DISPOSITIONS FINALES

Article 25 — Protection des données personnelles

Les traitements de données à caractère personnel réalisés dans le cadre de l'utilisation de la Plateforme sont effectués conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, et notamment au Règlement (UE) 2016/679 du 27 avril 2016 (« RGPD ») ainsi qu'à la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée dite « Informatique et Libertés ».

Les modalités de collecte, d'utilisation, de conservation, de sécurisation et de transmission des données personnelles sont décrites dans la **Politique de Confidentialité** de UNIFEE, laquelle fait partie intégrante de l'environnement contractuel applicable aux Services.

Selon la nature des traitements réalisés, UNIFEE intervient soit en qualité de responsable de traitement, soit en qualité de sous-traitant agissant pour le compte de ses Clients, conformément aux dispositions du RGPD. Lorsque UNIFEE agit en qualité de sous-traitant, les obligations respectives des parties sont précisées dans le contrat de sous-traitance des données (« Data Processing Agreement ») lorsqu'un tel document est applicable.

Le Client demeure seul responsable du respect des obligations qui lui incombent lorsqu'il agit en qualité de responsable de traitement, notamment en matière de licéité des traitements, d'information des personnes concernées, d'exercice des droits, de conservation des données et de conformité réglementaire.

Article 26 — Modification des Conditions Générales d'Utilisation

UNIFEE se réserve le droit de modifier les présentes Conditions Générales d'Utilisation à tout moment afin de tenir compte des évolutions législatives, réglementaires, jurisprudentielles, techniques ou fonctionnelles de la Plateforme.

Les nouvelles versions des présentes CGU sont publiées sur la Plateforme et entrent en vigueur à la date qui y est indiquée. Lorsqu'une modification est susceptible d'avoir une incidence significative sur les droits ou obligations des Clients ou des Utilisateurs, UNIFEE met en œuvre une information appropriée, notamment par courrier électronique, notification sur la Plateforme ou tout autre moyen de communication habituellement utilisé.

La poursuite de l'utilisation des Services après l'entrée en vigueur d'une nouvelle version des présentes CGU vaut acceptation de celle-ci, sous réserve des dispositions légales imposant un recueil spécifique du consentement.

Les versions successives des présentes CGU sont conservées par UNIFEE afin de permettre, en cas de besoin, de déterminer les dispositions contractuelles applicables à une période donnée.

Article 27 — Nullité partielle et absence de renonciation

Si l'une quelconque des stipulations des présentes CGU venait à être déclarée nulle, inapplicable ou privée d'effet par une décision de justice devenue définitive ou en raison d'une disposition législative ou réglementaire, cette nullité n'affectera pas la validité des autres stipulations, lesquelles demeureront pleinement applicables.

Les parties conviennent de remplacer, dans toute la mesure du possible, la disposition devenue inapplicable par une stipulation produisant des effets économiques et juridiques aussi proches que possible de ceux recherchés initialement.

Le fait pour UNIFEE de ne pas se prévaloir, à un moment donné, d'une stipulation des présentes CGU ne saurait être interprété comme une renonciation à s'en prévaloir ultérieurement ni comme une renonciation à l'application des autres stipulations.

Article 28 — Droit applicable et règlement des différends

Les présentes Conditions Générales d'Utilisation sont régies par le droit français.

Les parties s'engagent, avant toute procédure judiciaire, à rechercher une solution amiable à tout différend relatif à l'interprétation, à l'exécution ou à la validité des présentes CGU.

À défaut d'accord amiable dans un délai raisonnable, tout litige opposant UNIFEE à un Client agissant en qualité de professionnel sera soumis à la compétence exclusive des tribunaux du ressort de la Cour d'appel dans lequel est situé le siège social de UNIFEE, y compris en cas de pluralité de défendeurs, d'appel en garantie ou de procédure d'urgence, sous réserve des règles de compétence impératives applicables.

Lorsque le Client est établi hors de France, les présentes CGU demeurent soumises au droit français, sous réserve des dispositions impératives éventuellement applicables en vertu des règles de droit international privé.

Article 29 — Contact

Pour toute question relative à l'utilisation de la Plateforme, à l'interprétation des présentes Conditions Générales d'Utilisation ou à l'exercice des droits du Client, UNIFEE peut être contactée aux coordonnées suivantes :

UNIFEE

Société à Responsabilité Limitée (SARL)
80 avenue du Port
83270 Saint-Cyr-sur-Mer – France

Adresse électronique : contact@unifree.fr

Les demandes adressées à UNIFEE sont traitées dans les meilleurs délais. Lorsque la demande concerne la protection des données personnelles, elle est instruite conformément aux dispositions de la Politique de Confidentialité et, le cas échéant, du contrat de sous-traitance des données applicable.

Article 30 — Hiérarchie des documents contractuels

Les documents contractuels régissant les relations entre UNIFEE, ses Clients et les Utilisateurs forment un ensemble cohérent ayant vocation à se compléter.

En cas de contradiction, d'incohérence ou de divergence d'interprétation entre plusieurs documents contractuels, ceux-ci prévalent dans l'ordre suivant :

1. Les contrats particuliers conclus entre UNIFEE et le Client, notamment les contrats de mandat, contrats de partenariat, accords de niveau de service (SLA), devis acceptés, conditions particulières ou tout autre engagement contractuel spécifique ;
2. Les Conditions Générales de Vente (CGV) ;
3. Le contrat de sous-traitance des données (« Data Processing Agreement » ou DPA), pour les traitements de données personnelles qu'il régit ;
4. Les présentes Conditions Générales d'Utilisation (CGU) ;
5. La Politique de Confidentialité ;
6. La Politique relative aux Cookies ;
7. Les Mentions Légales.

Lorsqu'un document particulier régit une fonctionnalité spécifique de la Plateforme, ses stipulations prévalent exclusivement pour cette fonctionnalité, sans remettre en cause l'application des autres documents contractuels.

Les documents contractuels sont interprétés de manière complémentaire. Les présentes dispositions ne sauraient être interprétées comme excluant l'application simultanée de plusieurs documents lorsque leurs stipulations sont compatibles.

ANNEXE I — ARCHITECTURE CONTRACTUELLE DES SERVICES UNIFEE

La présente annexe présente les principaux documents composant le cadre contractuel applicable aux Services proposés par UNIFEE. Chaque document poursuit un objet spécifique et s'interprète de manière complémentaire conformément à l'article 30 des présentes Conditions Générales d'Utilisation.

Document	Objet principal
Conditions Générales de Vente (CGV)	Encadrent les conditions commerciales, financières et contractuelles applicables aux abonnements, aux modalités de paiement, à la durée des Services, aux garanties commerciales, à la résiliation et aux limitations de responsabilité.
Conditions Générales d'Utilisation (CGU)	Définissent les conditions d'accès et d'utilisation de la Plateforme, les droits et obligations des parties ainsi que les règles générales de fonctionnement et de sécurité des Services.
Politique de Confidentialité	Précise les modalités de traitement des données personnelles conformément au RGPD.
Politique relative aux Cookies	Présente les technologies de traçage utilisées sur la Plateforme et les modalités de gestion des préférences des Utilisateurs.
Mentions Légales	Fournissent les informations légales relatives à l'éditeur de la Plateforme et à son hébergement.
Contrat de sous-traitance des données (DPA)	Définit les obligations respectives des parties lorsque UNIFEE agit en qualité de sous-traitant au sens du RGPD.
Contrats particuliers	Régissent les Services faisant l'objet d'engagements spécifiques, notamment les contrats de mandat, les partenariats, les accords de niveau de service (SLA), les devis acceptés ou toute autre convention conclue entre les parties.

Les documents précités constituent un ensemble contractuel unique. En cas de contradiction, leur ordre de priorité est celui défini à l'article 30 des présentes CGU.

ANNEXE II — PRINCIPES DE SÉCURITÉ ET D'UTILISATION DE LA PLATEFORME

La présente annexe rappelle les principales recommandations destinées à favoriser une utilisation sécurisée de la Plateforme. Elle complète les présentes Conditions Générales d'Utilisation sans créer d'obligations supplémentaires.

Le Client veille à ce que chaque Utilisateur dispose d'un Compte personnel, adapté à ses fonctions, et à ce que les droits d'accès soient régulièrement réexaminés afin de respecter le principe du moindre privilège. Les Comptes devenus inutiles doivent être supprimés ou désactivés dans les meilleurs délais.

Les identifiants de connexion demeurent strictement personnels et confidentiels. Les Utilisateurs s'assurent d'utiliser des mots de passe robustes, de recourir à l'authentification multifacteur lorsqu'elle est disponible et de signaler immédiatement toute suspicion de compromission d'un Compte.

Le Client veille à maintenir ses équipements, logiciels et navigateurs à jour et à mettre en œuvre des mesures de protection adaptées contre les logiciels malveillants et les accès non autorisés.

Avant toute importation de documents ou de données, le Client s'assure qu'ils sont licites, exempts de programmes malveillants et que leur traitement est autorisé. Les fonctionnalités d'intelligence artificielle proposées par UNIFEE constituent une assistance à l'exploitation des données et ne dispensent jamais d'une validation humaine avant toute prise de décision.

Les Utilisateurs veillent à faire preuve d'une vigilance particulière face aux tentatives d'hameçonnage, d'usurpation d'identité ou d'ingénierie sociale. Toute anomalie de sécurité, compromission d'identifiants, accès non autorisé ou utilisation suspecte de la Plateforme doit être signalé à UNIFEE dans les meilleurs délais.

La Plateforme doit être utilisée conformément à sa destination. Toute tentative de contournement des dispositifs de sécurité, d'extraction massive de données, d'intrusion ou d'utilisation frauduleuse est susceptible d'entraîner les mesures prévues par les documents contractuels applicables.

UNIFEE fait évoluer régulièrement ses dispositifs de sécurité afin de tenir compte des évolutions technologiques, des nouvelles menaces et des bonnes pratiques reconnues en matière de cybersécurité. Le Client s'assure d'adopter une démarche similaire afin de maintenir un niveau de sécurité cohérent avec celui de la Plateforme.